

AVIS DE PUBLICITÉ DE MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom de l'acheteur : VILLE DE VALOGNES	
Numéro national d'identification : numéro de SIRET	215 006 156 00016
Groupement de commandes : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
Accès aux documents de la consultation : <input checked="" type="checkbox"/> Lien URL vers le profil d'acheteur <input type="checkbox"/> Lien URL vers les documents de la consultation <input type="checkbox"/> Autre	http://www.synapse-ouest.com
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Utilisation des moyens de communication non communément disponibles : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
Nom du contact :	support@synapse-ouest.com
Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plateforme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Ouest.	02 99 55 02 05
Type de procédure : <input checked="" type="checkbox"/> procédure adaptée ouverte <input type="checkbox"/> procédure adaptée restreinte	
Conditions de participation : -Aptitude à exercer l'activité professionnelle -Capacité économique et financière -Capacités techniques et financières	Lettre de candidature et habilitation du mandataire (<i>formulaire DC1</i>) Déclaration du candidat (<i>formulaire DC2</i>) Attestations d'assurances couvrant les risques professionnels Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat : <i>une sélection de références de moins de 3 ans pour des prestations similaires et les certificats de qualifications professionnelles</i> (<i>Pour toute précision sur les justifications à produire, se reporter au règlement de la consultation.</i>)
Technique d'achat : Accord-cadre	
Date et heure limites de réception des plis : Lundi 31 janvier 2022, à 12h00.	
Présentation des offres par catalogue électronique : <input type="checkbox"/> Exigée <input type="checkbox"/> Autorisée <input checked="" type="checkbox"/> Interdite	
Réduction du nombre de candidats : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
Possibilité d'attribution sans négociation : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
L'acheteur exige la présentation de variantes : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
Intitulé du marché : NETTOYAGE/DESHERBAGE ANNUEL DES VOIRIES URBAINES DE LA VILLE DE VALOGNES	Code CPV principal : 77312100-1
Type de marché : <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Fournitures <input checked="" type="checkbox"/> Services	
Lieu principal d'exécution du marché : Valognes	Durée du marché (en mois) : 12 mois, de sa notification jusqu'au 31 décembre 2022, renouvelable 3 fois à l'initiative expresse de la Collectivité.
La consultation comporte des tranches : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Type de marché réservé : <input checked="" type="checkbox"/> marché réservé à une entreprise adaptée, un établissement de service d'aide par le travail ou une structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés, en application des articles L.2113-12 et R.2113-7 du Code de la Commande Publique.

Marché alloti : oui non

Visite obligatoire : oui non

Date d'envoi du présent avis : 04 janvier 2022

Procédure de recours et délais

Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc - 14000
CAEN

- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).
- Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art L 521-1 du CJA).
- Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA).
- Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.